

Services Industriels - Monthey	Plan n° 204 a / B 615
Puits du Boeuferrant (P 5000)	Date Dessin Contr.
	- 2.10.86 DB JB
	a 17.12.96 CB JB
	b
	c
	d
Plan des zones de protection	Echelle 1 : 2.000
HYDRAP 1636 - BROC	J. BERTRAND Dr hydrogéologue
	ANNEXE: 2
	RAPPORT DU: 21.01.1997

Légende

1. OUVRAGES DIVERS

- Puits d'essai : puits du Boeuferrant (P 5000)
- Piézomètre
- ▽ Limnimètre sur le canal
- (b) Tranchée de jet de la fluorescéine
- (c) Forage ayant servi à l'injection de rhodamine
- ⊕ Forage carotté
- Puits annexe (P 3000)

2. POTENTIELS EN REGIME D'EXPLOITATION DU PUIS

P1
○ 387,95
Point de mesure, avec cote de la nappe après 48 h. de pompage au débit de 5750 l/min.

388,00
— Courbe équipotentielle, avec cote (équidistance : 0,10 m.)

3. LIMITES SERVANT A L'EDIFICATION DES ZONES DE PROTECTION S II ET S III

— Limite du périmètre d'appel du puits en pompage

- - - Limite des zones de protection S II et S III, inscrites à l'intérieur du périmètre d'appel, et tracées selon des critères hydrologiques :

- limite zone S II : isochrone 10 jours
- limite zone S III : 2 fois zone S II

4. LIMITES DES ZONES DE PROTECTION

- Limite se superposant à une limite de parcelle
- - - Limite créée

5. ZONES DE PROTECTION DU PUIS

- Zone S I = zone de captage
- Zone S II = zone de protection rapprochée
- Zone S III = zone de protection éloignée

6. SECTEUR DE PROTECTION DES EAUX

- Secteur A

7. DIVERS

- Gravière
- Gravière, avec nappe découverte
- Dépôts

Type de dépôt	Gisement
Terres, démolitions, divers	sur le sol
id., y c. résidus chimiques	recouvert = dans ancienne gravière

oléoduc

